

Emploi et handicap psychique

Journée Crehpsy du 13 décembre 2017

Ce que le travail et l'activité permettent

Table ronde à trois voix

Mr Kieffer - Mr Lequint - Mme Le Roy Hatala

Des chiffres qui nous interpellent...

Les troubles mentaux ou neurologiques affecteront 1 personne sur 4 dans le monde à un moment ou l'autre de leur vie (OMS, 2017)

12% des femmes et 6% des hommes âgés de 30 à 55 ans qui travaillent en 2006 déclarent souffrir d'au moins un trouble mental (DREES, 2014)

Coût de la perte de productivité: 24,4 milliard d'euros (Chevreul, 2012)

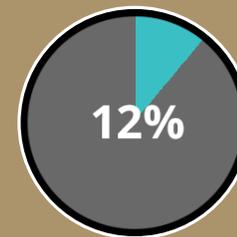
Quelques éléments de constat partagé



Les personnes vivant avec des troubles psychiques graves ont 6 à 7 fois plus de chances d'être au chômage que les personnes en bonne santé (OCDE, 2012)



Les salariés en situation de handicap ont moins de chance d'être maintenus dans l'emploi que les autres salariés handicapés (Igas, 2011)



Les troubles psychiques sont la première cause d'arrêt maladie de longue durée (Cnam, 2004)

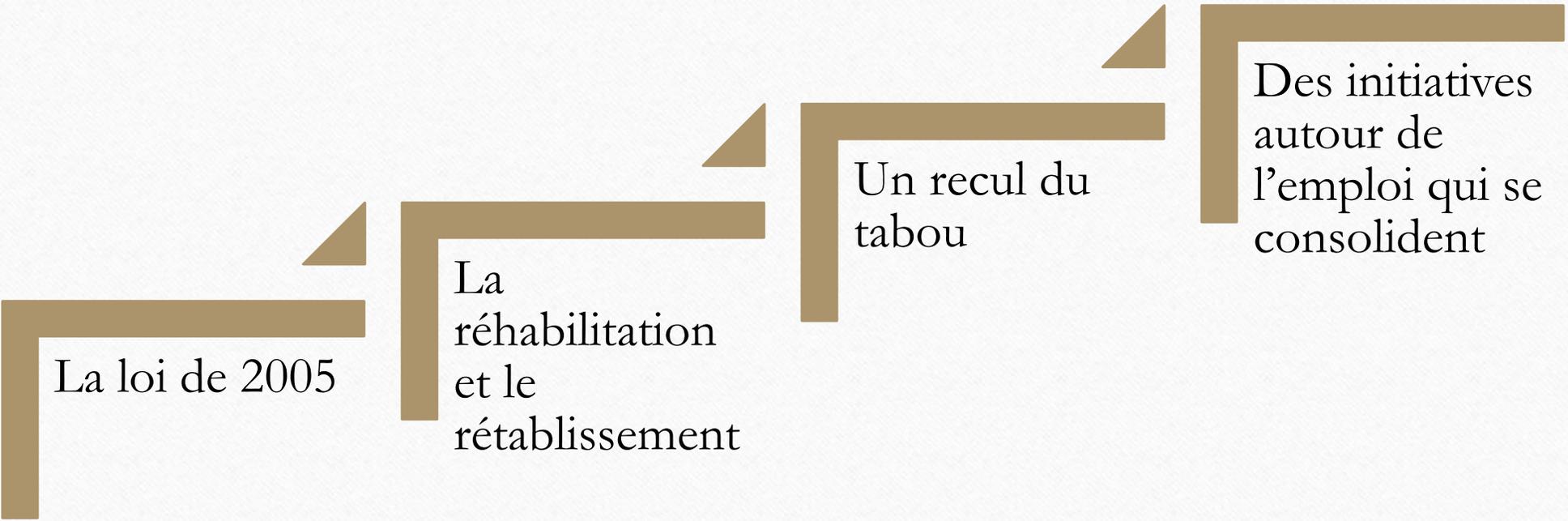
← Une perte de chance par rapport à l'emploi →

Quelques éléments de constat partagé

Des représentations sociales stigmatisantes dans l'emploi...

- Non acceptation
- Rendement plus faible
- Manque de compétences, manque de polyvalence
- Problèmes de communication
- Crainte du phénomène de contagion
- Sur-évaluation du nombre de tâches inaccessibles
- Absentéisme (Al Adlouni et al. 2011)
- Déficit intellectuel (Mercier, 2004)

Et pourtant des évolutions qui vont dans le bon sens...



La loi de 2005

La
réhabilitation
et le
rétablissement

Un recul du
tabou

Des initiatives
autour de
l'emploi qui se
consolident

Film de l'Esat Etic



Le témoignage de Mr Kieffer

Le témoignage de Mr Lequint

Merci de votre attention

À vous la parole!